

Débat en séance publique, jeudi 21.03.2013

Débat sur la politique européenne en matière d'emploi des jeunes

Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, mes chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui invités à débattre de la politique européenne en matière d'emploi des jeunes. Cette politique a pris une consonance toute particulière depuis le sommet européen des 7 et 8 février derniers. Sans que l'on ne sache réellement comment ni pourquoi, et encore moins avec quelle intention, une ligne budgétaire est apparue dans le budget européen. 6 milliards d'euros sur la période 2014-2020 seront consacrés à une « initiative pour l'emploi des jeunes ». On ne sait pas encore grand-chose de cette initiative si ce n'est qu'elle devrait soutenir financièrement les mesures de lutte contre le chômage des jeunes, dans les régions où ce taux de chômage est supérieur à 25 %.

Que le budget européen prenne un aspect social, on ne peut que s'en réjouir. Cela fait longtemps que les Radicaux de gauche appellent de leurs vœux une Europe plus sociale. Une Europe qui se focalise un peu moins sur la vigueur de ses traités et un peu plus sur le bien-être de ses citoyens.

Une Europe qui prend ses responsabilités pour les futures générations.

On aurait donc pu pleinement se réjouir de cette « avancée » et considérer que l'Europe prenait la bonne voie. Mais les raisons de se satisfaire se ternissent bien vite. Tout d'abord, parce que cette ouverture budgétaire de 6 milliards d'euros n'en est pas une.

Elle s'appuie pour moitié sur un montant provenant du Fonds social européen et, pour l'autre moitié, de financements dédiés à d'autres mesures d'aide destinées aux jeunes, notamment le dispositif de garantie pour la jeunesse.

Ensuite, parce que 6 milliards d'euros mobilisés est un bien maigre montant au vu du défi qu'il est nécessaire de relever. Le chômage des jeunes ne connaît pas de frontières. En 2012, le taux de chômage des jeunes a atteint 23,4 % dans l'Union européenne. Il atteignait 56 % en Espagne, 37 % en Italie, 28 % en Pologne, 27 % en France, 20 % en Belgique et au Royaume-Uni.

De plus en plus de jeunes se trouvent dans une situation où ils ne travaillent pas, ne font pas d'études et ne suivent pas de formation.

6 milliards d'euros sur 7 ans, c'est moins d'un milliard par an... pour 13 pays bénéficiaires actuellement. Soit une moyenne de 65 millions d'euros par an et par pays. Des pays qui ne comprennent rien de moins que l'Espagne, l'Italie ou la France.

Au vu de la nature des négociations qui ont eu lieu entre les Vingt Sept, on ne peut s'empêcher de soupçonner la recherche par quelques États, non pas d'obtenir un soutien de l'Union européenne pour leur politique de l'emploi, mais de voir le solde de leurs flux financiers avec l'Union s'améliorer.

Je voudrais d'ailleurs saisir l'occasion pour réaffirmer mon entière solidarité avec nos collègues européens qui ont massivement adopté une résolution rejetant le projet de budget 2014-2020.

Ainsi, ce qui aurait pu paraître comme une très nette avancée en matière sociale demeure – comme trop souvent en Europe depuis plusieurs années – une prise en compte bien modérée de l'impératif social.

Il n'en demeure pas moins qu'une fois ces réserves exprimées, les députés radicaux ne peuvent que soutenir l'Union européenne à se saisir de cette question.

En effet, l'Europe doit se saisir de cette question, car le chômage des jeunes n'est pas une fatalité. Le taux de chômage des jeunes est inférieur à 15 % au Danemark ; il est de 10 % aux Pays-Bas ; 9 % en Autriche et 8 % en Allemagne.

Tout cela n'est lié qu'à la croissance économique diront certains. Pour eux, les pays du Nord ont des taux de chômage moins élevés chez les jeunes, tout simplement parce qu'ils ont moins de chômage. Si on suivait leur raisonnement, il ne faudrait rien faire d'autre que d'améliorer la conjoncture économique qui impacterait automatiquement l'emploi des jeunes. Les chiffres leur donnent tort.

La Belgique et le Danemark ont le même taux de chômage dans la population totale. Sauf que le Danemark a un taux de chômage des jeunes de 14,7 % tandis que pour la Belgique, il atteint 20 %. En Espagne, le taux de chômage des jeunes est 113 % plus élevé que celui de la population totale. En Allemagne, ce taux n'est que de 51 %. En France, il est de 150 %. Vous m'excuserez cette litanie de chiffres. Mais force est de constater que ce n'est qu'à leur lumière que l'on mesure la nécessité d'une action politique déterminée dans ce domaine.

Face à ce défi, quelles sont aujourd'hui les initiatives prises par l'Union européenne ? Il y a d'abord la future « initiative pour l'emploi des jeunes » de 6 milliards d'euros. Je me suis déjà exprimé à ce sujet, je n'y reviendrai pas.

Il y a aussi la « Garantie pour la jeunesse », une recommandation sur laquelle les institutions européennes ont beaucoup travaillé. Le principe est simple : inviter les États à faire en sorte que les jeunes se voient proposer une offre de bonne qualité portant sur un emploi, une reprise d'études ou un complément de formation dans les quatre mois qui suivent le début de leur période de chômage ou leur sortie de l'enseignement. Une telle recommandation paraît tout à fait souhaitable. Et sans attendre la finalisation de cette recommandation, nous invitons le gouvernement à travailler sur la mise en place effective d'une telle initiative. Si ce n'est pas déjà le cas.

Les députés du groupe « Radical, républicain, démocrate et progressiste » saluent également l'initiative visant à mettre au point un cadre de qualité pour les stages. S'il est bien un sujet qui n'a pas de frontières pour la jeunesse européenne, c'est bien celui des stages. Il est utile que l'Union européenne puisse imposer des normes dans le domaine social. Encore faut-il que cette initiative devienne une norme imposée à tous les États membres et non un outil à leur disposition de plus, dans une boîte pleine de bonnes intentions, mais illisible et peu utilisée.

Car ces politiques européennes présentent un même défaut : elles reposent principalement sur la bonne volonté des États membres. Comment peut-on parler de « politique européenne » lorsque, à l'instar des 6 milliards de « l'initiative pour l'emploi des jeunes », il ne s'agit que de mise à disposition de fonds à chaque État-membre ? L'Europe se meurt à faire passer des transferts d'argent pour des politiques publiques.

Sans ignorer le principe de subsidiarité, les Radicaux de gauche affirment qu'il est désormais indispensable de dépasser cette conception des politiques européennes. Il faut que pour des problèmes identiques, connus dans tous les pays européens, vécus par une même tranche d'âge –

comme c'est le cas pour l'emploi des jeunes – des réponses européennes unifiées soient appliquées dans l'ensemble des pays de l'Union. L'emploi des jeunes peut-être la base d'une nouvelle politique communautaire d'envergure, utile et fédératrice.

En particulier, il est indispensable de renforcer la mobilité des jeunes au sein de l'Union européenne. Le programme Erasmus n'est qu'une première étape. Mais il ne s'applique qu'aux échanges d'étudiants, dont la durée reste limitée.

Et même, si sous l'impulsion de la commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, Madame Vassiliou, nous allons peut-être vers un « Erasmus pour tous » en intégrant la formation professionnelle, comment aller encore plus loin ?

En instituant enfin un vaste programme pour faciliter la mobilité des jeunes actifs au sein de l'Union. L'initiative dite « Ton premier emploi EURES » apporte une première base. Ce programme doit encourager à la mobilité professionnelle chez les jeunes au sein de l'Union européenne. Il a pour but de fournir une aide en matière de recherche d'emploi et doit apporter un soutien financier à des jeunes de moins de 30 ans, qui souhaitent travailler dans un autre pays de l'Union.

Toutefois, cette initiative n'est que préparatoire. Surtout, elle manque d'ambition. Elle ne s'attaque pas à l'une des principales causes du manque de mobilité : des systèmes sociaux totalement incompatibles. Comment faire quand on a cotisé pour une retraite dans un pays puis dans un autre ? De quelle protection sociale peut-on bénéficier ? Et quels sont les droits au chômage ? Les droits au logement ?

Savez-vous, Monsieur le ministre, que le numéro de Pôle Emploi, le 39 49, n'est pas accessible depuis un poste téléphonique à l'étranger ? Et qu'ainsi des jeunes sont radiés de Pôle emploi pour non présentation à un entretien ou un rendez-vous alors qu'ils passent le même jour un entretien d'embauche dans un autre pays de l'Union ?

On permet à des jeunes de parler une ou plusieurs langues communautaires, de réaliser des échanges universitaires à l'étranger, de s'acclimater à une autre culture. Et voici que nous échouons à leur permettre de travailler dans le pays de leur choix. Ce n'est pas acceptable. C'est inefficace économiquement et ça restreint l'émancipation de certains de nos concitoyens.

Je tiens d'ailleurs à ajouter qu'il faut s'assurer que cette mobilité ne concerne pas seulement ceux qui réalisent les études les plus longues, mais tous les jeunes. Car la mobilité favorise le décroisement social. Elle est une chance pour les moins diplômés d'élargir leur perspective et de favoriser leur développement personnel.

Chaque jeune devrait pouvoir au moins une fois avant ses trente ans rencontrer l'Europe grâce à une politique de mobilité.

L'incapacité de l'Union européenne à mettre en œuvre de telles politiques reflète un mécanisme institutionnel insensé. Des politiques ambitieuses ne sauraient être acceptées ni même conçues en demeurant décidées que dans le cercle restreint des chefs d'État et de gouvernement. Les décisions doivent être prises par des responsables et des assemblées démocratiquement élus pour l'exercice de fonctions européennes.

Lorsque les Radicaux de gauche appellent à une Europe fédérale, ils ne disent pas autre chose. Il faut dépasser les principes qui régissent aujourd'hui l'Union européenne pour franchir une nouvelle étape. Il faut construire une véritable fédération européenne. L'Europe doit s'affirmer comme une puissance politique qui défend des valeurs partagées et un modèle social différent.

L'emploi des jeunes, de par son importance et les défis qu'il pose à l'ensemble des citoyens et des citoyennes européens, prouve de la nécessité de parvenir à une Europe fédérale.

Une Europe qui protège.

Une Europe d'espoir.

Merci de votre attention